Relevé de décisions
Réunion plénière Conseil de Quartier Léon Blum Folie-Regnault
Mercredi 31 mai 2023 – Mairie du XIe

Rappel de l'ordre du jour :

1) **Vie des commissions**
   - **Santé/Solidarité**
   - **Culture**
   - **Propreté**
   - **Sécurité/Vivre-ensemble/Nuisances sonores**
   - **Cadre de Vie / Espaces Verts / Urbanisme**
   - **Inter CQ Sympa**
2) **Vœu pour l'interdiction de la pratique du skate sur le parvis de la Mairie**
3) **Vote des budgets d'investissement**

- **Introduction de François VAUGLIN, Maire du XIe arrondissement de Paris :**

« Je suis très heureux de vous accueillir dans cette belle salle du conseil d'arrondissement. Pour celles et ceux qui viennent pour la première fois, nous avons entièrement rénové cet étage de la mairie et ouvert cette salle ainsi que les deux salles de réunions qui sont à la disposition des conseillers de quartier. Je voudrais saluer la vitalité de ce conseil, dont les commissions ont fait un beau travail pour le quartier ces derniers mois. Je pense notamment à l'organisation de la visite du Père Lachaise sur le thème des femmes qui y sont enterrées, le jeu de piste co-organisé avec le centre Mercœur, le concours photos qui a été un beau succès et dont les photos des participants seront bientôt exposées à la mairie. Il va y avoir des projets importants dans le quartier : le réaménagement de la Salle Olympe de Gouges et du square Rajman ainsi que celui du Centre Mercœur dont vous allez parler ce soir. Vous serez informés de l'avancée de ces projets. Une visite sur site du square Rajman a été organisée, elle a permis aux services de connaitre et de prendre en compte vos usages et vos idées. Je vous remercie donc pour votre implication. »

- **Intervention de Jean-Pierre CORSIA, Adjoint au Maire en charge de la démocratie participative, de la prospective et de la résilience, élu référent du conseil de quartier République Saint-Ambroise**

« Je voulais également vous remercier et vous féliciter pour tout le travail que vous faites pour le quartier. Il y a des nouveaux ce soir, des gens qui assistent pour la première fois à un conseil de quartier. Une lettre-Info CQ est à votre disposition à la fois pour connaître les activités de l'ensemble des conseils de quartier du 11e mais aussi les concertations et réunions auxquelles vous pouvez participer. Nous avons également mis en place une visite de la Mairie destinée aux nouveaux conseillers de quartier pour que vous puissiez découvrir les compétences d'une mairie d'arrondissement. Il y a aussi des inter-conseil de quartier qui réunissent des membres de tous les conseils du XIe et qui mènent beaucoup d'actions. »

1) Vie des commissions :

- 1.1. Commission Santé/Solidarité

La commission a organisé une marche exploratoire le 27 mars dernier afin de relever les problèmes rencontrés par les personnes en situation de handicap. Ont été constatés les points suivants :

- Des problèmes liés à l'installation des terrasses, éphémères ou non.
- De nombreux travaux réalisés dans les rues et sur les trottoirs (principalement rue St Maur) où les trottoirs sont déformés et/ou rapiécés, ce qui peut provoquer des chutes.
- Le non-respect des règles de stationnement des vélos (attachés à des barrières et gênant le passage)

Les membres de la commission souhaitent rencontrer les élus Luc LEBON et Rosalie LAMIN afin d'évoquer avec eux ce sujet et pour relancer le conseil local du Handicap.

➢ Intervention d'un habitant :

« J'approuve votre travail qui doit être mené au niveau national. Il faudrait que l'on ait des objectifs plus concrets sur la mise en œuvre de ces politiques publiques. »

➢ Intervention de Joséphine LANFRANCHI, Adjointe au Maire en charge de la Jeunesse, élue référente du conseil de quartier Léon Blum Folie Regnault

« Nous allons transmettre votre souhait de rencontrer les élus concernés. La démarche QAA (Quartier à Accessibilité Augmentée) sera bientôt déployée dans le 11e. Dans ce cadre, des marches exploratoires comme la vôtre seront organisées afin de recueillir l'expertise d'usage des habitants et d'enrichir le diagnostic de l'accessibilité de l'espace public. Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à ces marches qui auront lieu les 20 et 30 juin prochain et le 5 juillet. Par ailleurs, une formation est prévue pour sensibiliser les habitants aux problématiques du Handicap et à l'accessibilité des commerces et des espaces publics. »

➢ Intervention de Monsieur le Maire **:**

« Je préfère l'appeler « Quartier à Accessibilité Assurée ». Cette démarche s'accompagne d'une enveloppe budgétaire qui permettra d'améliorer l'accessibilité de certains espaces publics avec notamment la reprise de pieds d'arbres sur le marché Popincourt.
Sur la question des vélos et des incivilités relevées, c'est assez compliqué car les vélos n'ont pas de plaque d'immatriculation et la procédure pour retirer un vélo abandonné est assez longue. Toutefois j'ai demandé à ce que des opérations de la Police Municipale soient régulièrement menées, en moyenne tous les 15 jours, afin de sensibiliser et le cas échéant, de sanctionner les auteurs d'incivilités »

La commission a également rencontré le Conseil Municipal des enfants le 16 mai dernier. Le conseil de quartier participe à la collecte de fournitures scolaires du 5 au 15 juin et invite chacun et chacune à faire connaître cette initiative.

Un repas solidaire aura lieu le 24 juin au centre Paris Anim' Mercoeur. Le dernier a été organisé au mois de janvier. Ces repas s'adressent à des personnes en difficulté, ils sont préparés avec les associations La Croix Rouge et Onze mille potes ainsi que les personnes dans le besoin.

➢ Intervention d'une habitante **:**

« Cette collecte est une bonne idée mais est-ce possible que les écoles puissent avoir des fonds pour du matériel ? Peut-on créer un système de péréquation au niveau du 11e pour financer ces besoins ? »

➢ Réponse de Monsieur le Maire :

« Beaucoup d'écoles ont un office pour récolter de l'argent que l'on appelle une coopérative scolaire. De plus, la Ville de Paris donne à chaque école une dotation calculée en fonction du nombre d'élèves pour que les établissements puissent se fournir en matériel scolaire. Par ailleurs, la Caisse des écoles qui gère les cantines est financée selon une grille tarifaire en fonction des revenus. Le premier barème pour un repas est de 13 centimes ».

- **1.2. Commission Culture**

La commission culture a organisé plusieurs balades au Père Lachaise dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.

Les membres de la commission culture ont également mis en place l'exposition *La Faune dans le 11e*. 84 clichés ont été exposés au centre Mercoeur, elle sera installée demain à la bibliothèque Parmentier.

La commission a organisé la 10e édition du jeu de piste, sur le thème de la faune et la flore du 11e. Il y a eu 102 participants et de nombreux lots, une belle réussite !

Le concours photo *L'eau dans le onzième* est aussi une réussite car les membres de la commission ont reçu 41 clichés qui sont exposés dans la galerie de la salle des fêtes de la Mairie. Les visiteurs peuvent voter pour leurs clichés préférés, le jury délibèrera le 5 juin, la remise des prix aura lieu le 23 juin à la Mairie.

La commission informe les participants que la Maison de la Vie associative et Citoyenne et les Conseils de quartier organisent une soirée le 9 juin : La bringue Citoyenne au Consulat Voltaire ; soirée à laquelle tous les conseillers de quartier sont les bienvenus.

Le samedi 30 septembre prochain la commission culture du conseil de quartier organise un concert de rock acoustique avec Attalah, au square Gardette dans le cadre de l'évènement Kiosque en fête.

➢ Intervention de M. le Maire :

« Si on arrive à accueillir cette exposition (La faune et la flore dans le 11ème) à la Mairie cela serait un plaisir. Avant de partir je me permets de vous dire que depuis la fin des travaux de la façade principale de la Mairie, la cloche sonne tous les jours à midi. On voudrait la faire sonner à d'autres moments, si le conseil de quartier a un avis sur la bonne heure pour la faire sonner qu'il n'hésite pas à nous le dire. Je vous souhaite une très bonne fin de réunion. »

- **1.3. Commission Propreté**

Corbeilles de rue :

L'atelier a participé à une marche exploratoire en octobre dernier sur les corbeilles de rue et n'a eu que très peu de retours sur les modifications prévues concernant le déplacement ou la suppression de corbeilles. Seul un porte-sac provisoire a été mis en place devant le jardin Folie-Regnault.

Espace canin :

Depuis la réunion du 20 octobre, en lien avec la commission Sécurité/Vivre ensemble/Nuisances sonores, deux panneaux informatifs ont été installés. Néanmoins, ces deux panneaux sont positionnés à l'arrière du pigeonnier et non aux deux entrées comme prévu initialement. Une réunion sur site est prévue le 16 juin.

Opération « J'aime mon quartier propre » :

L'opération « j'aime mon quartier propre » est une opération de nettoyage d'un quartier organisée par la DPE. Cette opération a lieu tous les ans. Elle a été organisée le 10 mai. Les conseillers de quartier regrettent les

emplacements retenus par les agents de la DPE et le manque de coordination avec les conseillers de quartier. L'atelier propreté a transmis un compte-rendu à la Mairie.

- Intervention d'une habitante :

« Sur la propreté nous souhaitons signaler une situation compliquée sur la rue Duranti, devant le conservatoire. Beaucoup de jeunes stationnent à cet endroit surtout l'été. En plus de faire du bruit, ils laissent des déchets, des cannettes et emballages dans les jardinières. »

- Intervention de Joséphine LANFRANCHI, Adjointe au Maire en charge de la Jeunesse, élue référente du conseil de quartier Léon Blum Folie Regnault :

« Nous entendons les problèmes de bruits et de sécurité sur la rue Duranti, c'est un sujet que nous suivons à la mairie. Pour revenir sur le parc canin, depuis la dernière plénière, la DPMP a bien été sensibilisée et une réunion devrait avoir lieu en octobre.

Sur les panneaux, nous avons en effet travaillé ensemble sur ce projet. Le Maire a demandé à ce que les deux panneaux soient installés à chaque entrée. Nous avons également été surpris par leur emplacement et avons interrogé les services qui nous ont répondu que des panneaux trop bas (comme nous l'avions envisagé) risquaient d'être dégradés. Par ailleurs, les panneaux doivent être situées à une hauteur comprise en 130 et 170cm conformément aux normes PMR ».

- **1.4. Commission sécurité et vivre ensemble** :

« Suite à nos demandes pour participer au Conseil de sécurité et de prévention, nous avons été invités à assister le 21 mars à la signature du contrat de sécurité. Nous regrettons toutefois de ne pas être réellement associés à ce Conseil et de ne pas pouvoir participer aux réunions.

Nous avons également porté le vœu contre les nuisances sonores et la monoactivité bistrotière avec l'ensemble des conseils de quartier du 11e. Le vœu avait été présenté au Conseil d'arrondissement mais rejeté. Une reformulation est à l'étude pour une nouvelle présentation au Conseil de Paris. Le vœu met en exergue les conséquences du bruit sur la santé, c'est une occasion de réfléchir sur l'avenir de la Ville. Quel cadre de vie souhaitons-nous offrir aux habitants ? »

La commission participera à l'évènement « Une journée pour la vie » le 23 septembre au square de la Roquette avec l'association HDJ.

- **1.5. Commission cadre de vie / espaces verts / urbanisme**

- Intervention de Stéphane WOEGTLIN, directeur du centre Mercoeur :

« Le centre Mercoeur est une Maison de la Jeunesse et de la Culture, l'une des plus ancienne à Paris, le bâtiment a été construit en 1962. Nous proposons des activités socio-culturelles tout le long de l'année. Ce lieu est dédié au suivi et à l'accompagnement de la jeunesse. Il s'agit d'un espace de vie sociale qui favorise les démarches de projets individuels ou collectifs des habitants.

Le bâtiment du centre est donc assez ancien, vétuste, énergivore et amianté. La Mairie a pour projet de rénover le centre Mercoeur et d'y intégrer des logements étudiants. Une réunion publique est prévue le 20 juin.

Le temps des travaux, nous allons déménager le centre à la Cité Souzy. C'est un enjeu important car nous avons plus de 1800 usagers qui fréquentent ce centre. Certaines activités, comme celle du cirque, demandent des aménagements particuliers. Les inscriptions se feront dans le centre actuel et nous espérons pouvoir démarrer les activités fin septembre. »

La commission poursuit son travail sur la préparation d'Embellir votre quartier qui devrait concerner Léon Blum Folie Regnault en 2024. Nous avons déposé un projet au budget participatif *" Végétaliser, apaiser et mieux partager la rue de la Roquette entre Voltaire et Ménilmontant "*. Il n'a pas été jugé recevable mais nous continuons de travailler sur des questionnaires d'usages pour les habitants de ce quartier.

Une visite sur site a été organisée concernant le réaménagement du parvis de la salle Olympe de Gouges pour échanger sur les retours d'expériences et demandes d'aménagements. Une présentation du projet devrait prochainement être soumise par les services de la Ville.

- **1.6 Inter CQ Sympa :**

L'inter CQ Sympa vous invite tous les premiers jeudis du mois à l'apéro des CQ à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 11e, située au 8 rue du General Renault, pour rencontrer et découvrir les Conseils de Quartier dans un cadre convivial. L'inter Conseil de Quartier Sympa participe à l'organisation de la Bringue Citoyenne du 9 juin.

2) Vœu pour l'interdiction de la pratique du skate sur le parvis de la Mairie

La statue de Léon Blum, initialement placée au sein même des jardinets entourés de petites grilles, a été déplacée en 2006 - lors des travaux de réaménagement de la place - sur le parvis juste devant la mairie et ne dispose plus d'aucune protection physique.

Ce parvis est actuellement interdit à la circulation des deux roues pour des raisons de sécurité. Depuis un certain temps, de plus en plus de " skateurs freestyle " se sont appropriés cet espace pour en faire le terrain de jeu de leurs pratiques acrobatiques (sauts, figures...), filmant et diffusant sur les réseaux sociaux leurs exploits, n'hésitant pas à " rider " sur tous les équipements urbains (bancs principalement) et surtout, sur le socle de la statue. Cette pratique entraine de nombreuses dégradations sur ledit socle : traces noirâtres sur les lettres en or, rayures, socle ébréché à tous les angles.

La pratique de ce sport est également source de danger pour les piétons, voire les voitures. Pris dans leur élan, il n'est pas rare que les skateurs perdent l'équilibre et laissent leur planche partir à toute allure dans les pieds ou jambes des piétons. Ces planches traversent parfois même le boulevard Voltaire (les voitures et vélos sont alors obligés de s'arrêter net pour éviter le skate). Un skate lancé peut atteindre une vitesse de 15 à 25 km/h. Un choc avec un piéton peut donc être violent et causer de graves blessures.

Pour rappel, il existe un skatepark, situé à moins de 800 m, au 40 rue Emile Lepeu. D'une superficie de 400 m², il a été inauguré le 12 octobre 2019. L'accès est totalement gratuit, 7 jours/7, de 12h à 20h du lundi au samedi et de 10h à 18h le dimanche. Selon les habitués, les modules seraient assez techniques, voire très originaux.

Le conseil de quartier Léon Blum - Folie Regnault émet donc le vœu que la pratique du skateboard soir interdite sur le parvis de la mairie du 11e.

- Intervention d'une habitante : « On peut tout interdire mais il y a peut-être d'autres méthodes comme des signalétiques dissuasives sur le sol. C'est dommage de faire un vœu alors qu'on peut se saisir de déciderparis ou du budget participatif pour travailler à un meilleur partage de l'espace public. »

- Intervention de Joséphine LANFRANCHI, Adjointe au Maire en charge de la Jeunesse, élue référente du conseil de quartier Léon Blum Folie Regnault **:**

Les « jeunes » constituent 1/3 de la population du onzième arrondissement. Nombre d'entre eux souhaitent faire du sport et n'ont pas assez d'espaces pour en faire. Nous ne pouvons pas interdire la pratique et je ne donne donc pas d'avis favorable à ce vœu.

Vote :

Pour : 5

Abstention : 1

Contre : 1

Le vœu est adopté.

3) Vote des dépenses d'investissement

Vote pour l'achat d'un barnum et de panneaux informatifs supplémentaires au square Gardette pour un montant total de 5000€. Le budget est voté à l'unanimité.

La réunion se conclut par un pot amical.